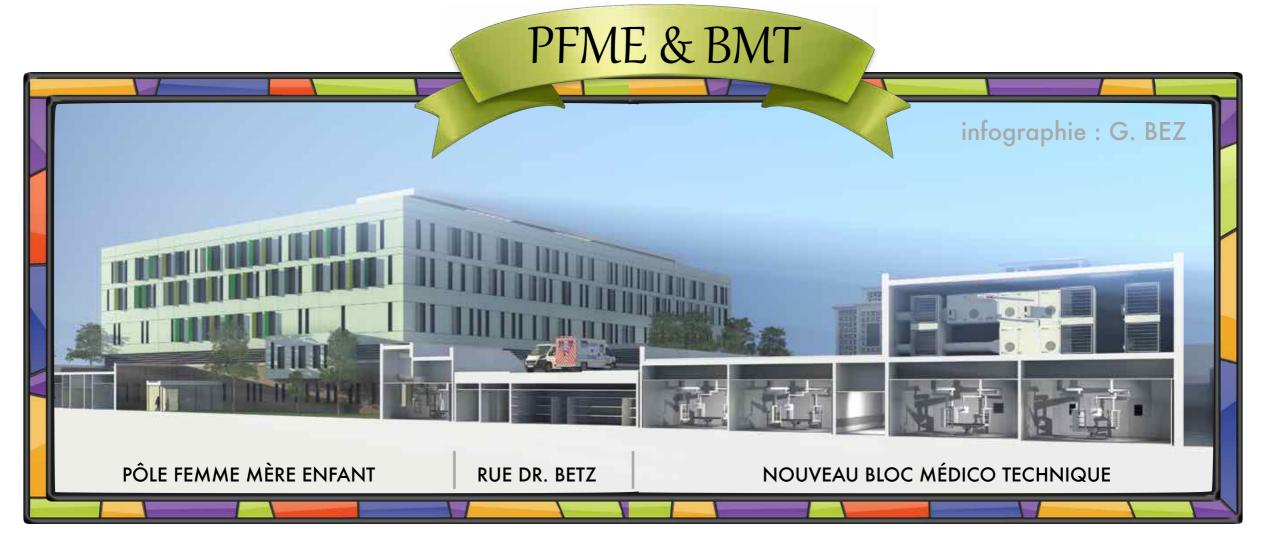


avec l'aimable autorisation de G. RATKOFF

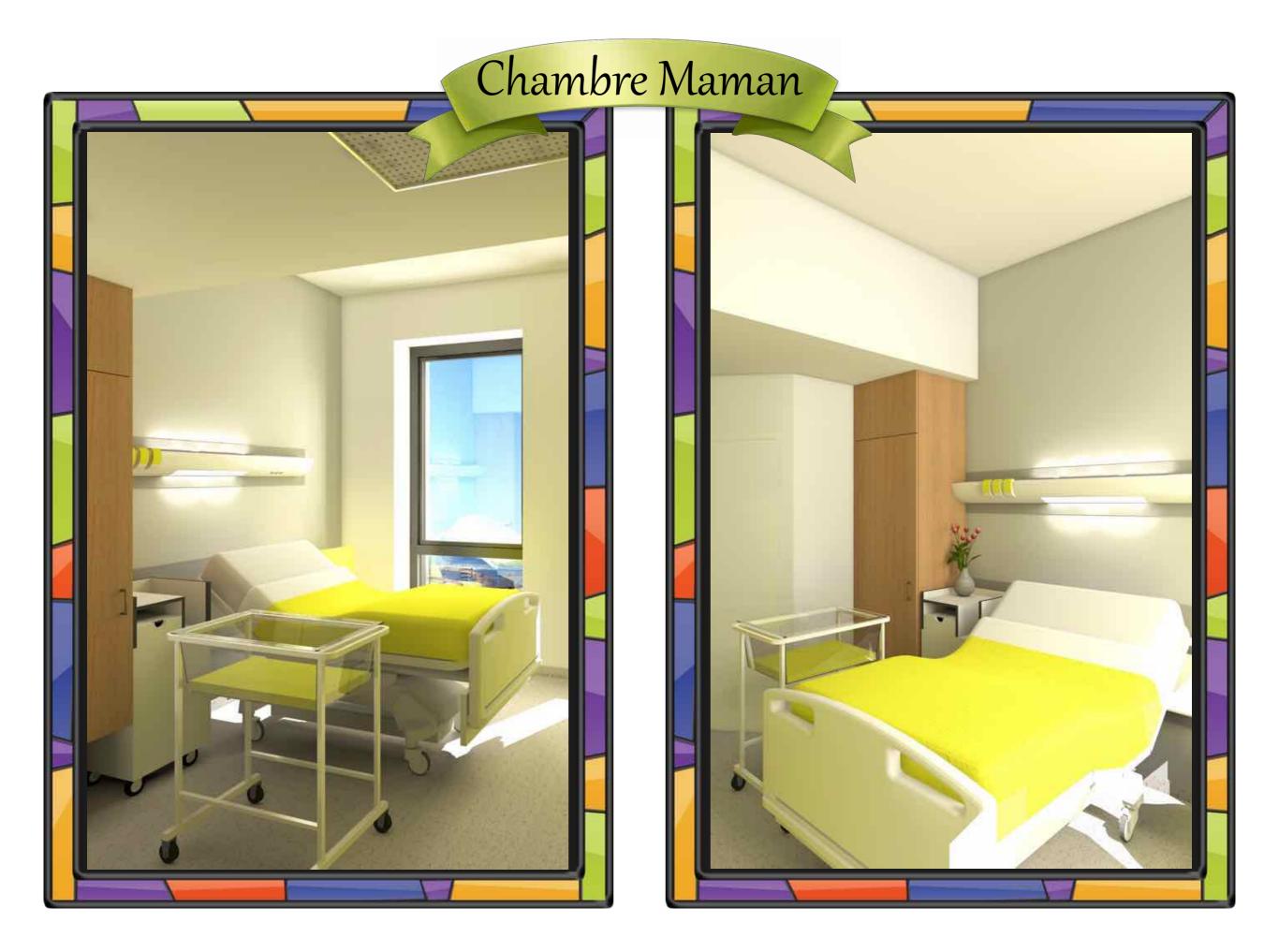


- La réalisation du Pôle Femme Mère Enfant (PFME) et du nouveau Bloc Médico Technique (BMT) constitue un pôle d'excellence unique sur le territoire de santé alsacien de la Région Centre Alsace.
- Ce nouvel hôpital est conçu dans une logique de parcours de soins sécurisé des patients, par le biais d'une optimisation de l'organisation des activités et des flux.
- Un ensemble de 22.000 m2 de surface dans œuvre (SDO) réparti sur 5 niveaux qui regroupe les activités de pédiatrie, d'obstétrique et de gynécologie du Parc, avec les activités de réanimation, et les blocs opératoires de chirurgie et d'endoscopies de Pasteur (Pôle 2).







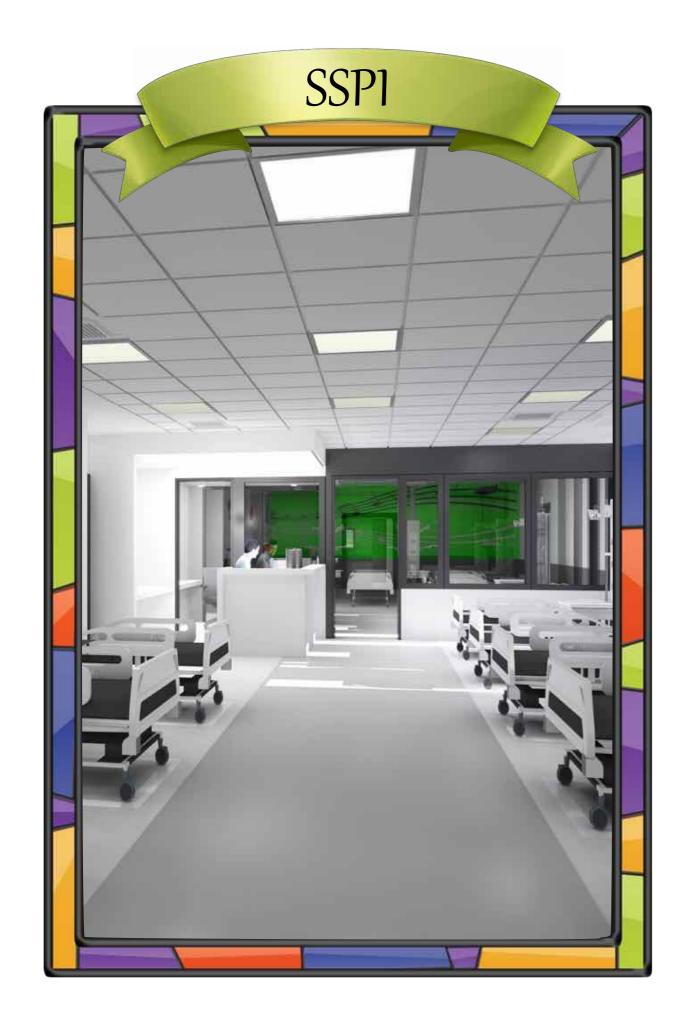


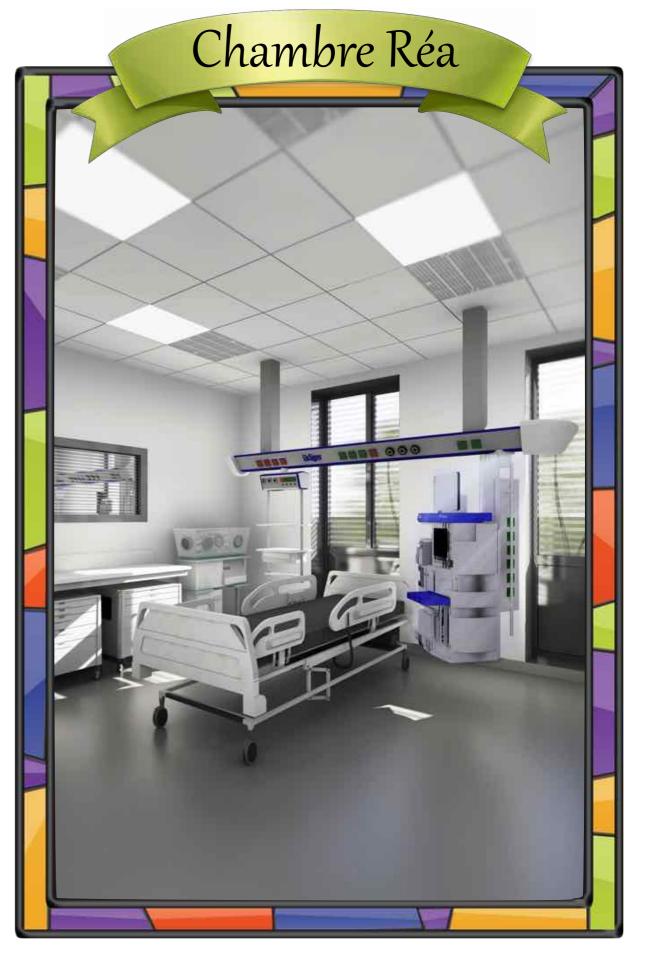






- Les atouts de ce projet sont liés au nouveau Bloc Médico-Technique relié à l'hôpital Louis Pasteur, ainsi qu'au futur Pôle Femme Mère Enfant.
- La force du parti architectural a été de composer avec les points emblématiques du site, et notamment la générosité de son parc végétal. Il est l'emblème de notre hôpital et correspond à une tradition humaniste qui fait la fierté des Colmariens.
- Ce projet astucieux optimise la fonctionnalité des flux puisque les livraisons seront réalisées par des chariots électriques dans les galeries souterraines. Cette gestion est synonyme de rationalité et d'économie durable.









Fondations Gros-œuvre

- Préparation de la plateforme pour les fondations du Gros-œuvre,
- Pose des pré-murs fabriqués en atelier pour garantir la qualité de l'ouvrage,

2016

2017

Lots techniques

- Pose du clos-couvert pour assurer l'étanchéité à l'eau et à l'air,
- Installation des réseaux fluides et des gaines de ventilation,
- Tirage des câbles électriques, appels malades, réseaux informatiques.

Lots de finition

- Mise en place des portes, du revêtement de sol, peinture des locaux,
- Pose de la signalétique, essais groupes électrogènes,
- Qualification des blocs opératoires, vérification de la sécurité incendie

2018

G. Ratkoff.

Transfert des activités

- Aménagement mobilier des espaces,
- Déménagement des services du Parc vers le nouveau PFME
- Mise en fonctionnement des nouveaux blocs opératoires